



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11/01/2006

### L'action « éco-sac » : Phase II

Suite à un premier accord volontaire signé le 22 janvier 2004, puis prolongé le 1 février 2006, le Ministère et l'Administration de l'Environnement, la clc et VALORLUX asbl ont lancé l'action « éco-sac ». Celle-ci avait pour but de réduire l'usage des sacs de caisse à usage unique gratuits et d'épargner nos ressources naturelles. Le projet a connu un grand succès : 26 enseignes ont distribué plus de 770.000 éco-sacs réutilisables dans moins de trois ans.

Raison de plus pour les enseignes Auchan, Cactus, Cora, Delhaize et Match de franchir le pas et d'initier la deuxième phase du projet : supprimer leurs sacs de caisse à usage unique gratuits au profit de l'éco-sac. Les enseignes Super GB Partner et Pall Center ont emboîté le pas et d'autres distributeurs suivront au courant de l'année.

Concrètement, les sacs à usage unique gratuits disparaissent le 29 janvier dans tous les magasins des enseignes participantes. Comme l'éco-sac est écologique, pratique et remplacé s'il est abîmé, il sera le seul sac réutilisable proposé dans toutes ces grandes surfaces. En outre, son prix baisse de 1€ à 0,8€ et son lay-out a été rafraîchi. Afin de dépanner les clients qui pour une raison ou pour une autre n'ont pas d'alternative réutilisable sur soi, un sac plastique de dépannage à 0,03€ est proposé. Le lancement de la phase II est accompagné par une série d'actions de promotion dans la presse et sur les lieux de vente.

Pour connaître l'impact du projet depuis 2004, des enquêtes sont menées régulièrement auprès des consommateurs et des commerçants. Ainsi, 51,5% des personnes interrogées utilisaient des sacs réutilisables en 2006 contre 34 % en 2005. De même, 86,1% possèdent un éco-sac en 2006, en 2005 seulement 71,1% étaient en possession du sac. Il a également été relevé que 52,3% des personnes interrogées sont disposées à payer pour les sacs à usage unique. Ces études ne confirment donc pas seulement le succès du projet, mais elles font preuve de la volonté de la population de voir le projet « éco-sac » évoluer.

Un groupe de travail composé par des représentants de l'Administration de l'environnement, la clc et VALORLUX a suivi de plus près les différentes étapes du projet. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le dossier de presse et le site internet [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu) ou à contacter Liette Mathieu (Administration de l'environnement), Thierry Nothum (clc) ou Ernest Boever (VALORLUX).